

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 11 a) de l'ordre du jour

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

#### *Trente et unième session*

*Centre international de conférences Genève, Genève, Suisse, 30 juin-4 juillet 2008*

### SUITE DONNÉE À L'ÉVALUATION CONJOINTE FAO/OMS DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS RELATIVES AUX NORMES ALIMENTAIRES

#### SITUATION GÉNÉRALE

1. À sa vingt-sixième session (juillet 2003), la Commission du Codex Alimentarius avait examiné des propositions spécifiques qui découlait de l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes alimentaires<sup>1</sup>. La suite donnée aux propositions approuvées par la Commission à sa vingt-sixième session et à d'autres décisions de la Commission relatives à l'Évaluation conjointe FAO/OMS est résumée dans les tableaux 1 et 2.
2. La Commission est invitée à prendre acte des progrès accomplis et à donner les orientations qu'elle jugera nécessaires pour assurer la mise en œuvre diligente des propositions/décisions.

<sup>1</sup> ALINORM 03/26/11 et Add. 1-6; ALINORM 03/41 par. 149 à 183

**TABLEAU 1: SUITE DONNÉE AUX PROPOSITIONS APPROUVÉES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA VINGT-SIXIÈME SESSION**

<b>Proposition n<sup>o</sup></b>	<b>Titre</b>	<b>Suite donnée</b>
1	Sessions annuelles de la Commission	Appliquée.
2	Suite donnée à l'Évaluation - Suivi des progrès accomplis	En cours au niveau du Comité exécutif et de la Commission du Codex Alimentarius.
3	Priorités pour la mise en oeuvre	Aucune.
4	Niveaux de protection acceptables	Aucune.
5	Examen de la structure et du mandat des Comités et des Groupes spéciaux du Codex	La Commission devrait effectuer cet examen à sa trente et unième session (ALINORM 08/31/9C Partie II).
6	Examen des Comités régionaux de coordination	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 128 à 135) sauf examen en cours au CCGP <sup>2</sup> .
7	Fonctions du Comité exécutif liées aux stratégies et à la gestion	Appliquée (ALINORM 04/27/41 par. 10 à 14 et 120 à 123; ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
8	Fonctions du Comité exécutif liées au budget, à la planification et à la programmation	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
9	Maintien du Comité exécutif en tant qu'organe chargé des stratégies et de la gestion des normes	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
10	Suppression des fonctions supplémentaires du Comité exécutif	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
11	Composition du Comité exécutif	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 20).
12	Participation d'observateurs au Comité exécutif	D'après les discussions lors du CCGP à sa vingt et unième session et de la Commission à sa vingt-huitième session <sup>3</sup> ); les débats des sessions du Comité exécutif <sup>4</sup> ont été enregistrés.
13	Planification stratégique	Appliquée (voir proposition n <sup>o</sup> 7 ci-dessus).
14	Examen critique des propositions de nouveaux travaux	Appliquée (ALINORM 04/27/41 par. 10 à 14).
15	Suivi de l'état d'avancement des normes	Appliquée (ALINORM 04/27/41 par. 10 à 14).
16	Responsabilité de la gestion des normes	Aucune.
17	Prise de décisions dans des délais prescrits	Voir propositions n <sup>o</sup> 14 et 15 ci-dessus.
18	Simplification des procédures d'élaboration des normes	Aucune.
19	Recours à des facilitateurs	En cours (le CCGP à sa vingt et unième session et la Commission à sa vingt-huitième session ont examiné cette question <sup>5</sup> ).
20	Établissement de groupes de travail électroniques	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 41).
21	Établissement de groupes de travail traditionnels	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 41).
22	Adoption des normes	Aucune.
23	Responsabilité de l'examen des procédures	Aucune (le CCGP a été désigné organe responsable).

<sup>2</sup> ALINORM 07/30/33 par. 14 à 22.

<sup>3</sup> ALINORM 05/28/33 par. 62 à 69; ALINORM 05/28/41 par. 122.

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse: [http://www.codexalimentarius.net/web/audio\\_en.jsp](http://www.codexalimentarius.net/web/audio_en.jsp).

<sup>5</sup> ALINORM 05/28/33 par. 60 et 61; ALINORM 05/28/41 par. 123.

24	Amendement du mandat du Codex	Aucune.
25	Révision des règles et procédures de travail régissant le fonctionnement du Comité exécutif	Voir propositions n° 7, 8, 9, 10 et 11 ci-dessus.
26	Autres révisions des règles et procédures de travail du Comité exécutif	Voir proposition n° 12 ci-dessus.
27	Droit de s'exprimer	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 27).
28	Organisations bénéficiant du statut d'observateur	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 26 et 42).
29	Présidents des Comités et des Groupes spéciaux du Codex	Appliquée (ALINORM 04/27/41 par. 14).
30	Révision de l'Article XI.4 <sup>6</sup>	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 20).
31	Séparation des conseils à l'intention des gouvernements hôtes et des conseils relatifs à la conduite des réunions	Appliquée (ALINORM 04/27/41 par. 14).
32	Coprésidence	En cours (le CCGP à sa vingt et unième session et la Commission à sa vingt-huitième session ont examiné cette question <sup>7</sup> ).
33	Critères pour le choix des présidents	Voir proposition n° 29 ci-dessus.
34	Détermination du consensus	A sa vingt et unième session, le CCGP est convenu de ne pas entreprendre de nouveaux travaux concernant la définition du « consensus » à ce stade. A la suite des débats lors du CCGP à sa vingt-troisième et à sa vingt-quatrième sessions, et lors de la trentième session de la Commission <sup>8</sup> , le CCGP, à sa vingt-cinquième session, discutera cette question.
35	Conduite des réunions: Rapports	Aucune (ALINORM 05/28/41 par. 126).
36	Conduite des réunions: Groupements de pays	Aucune (ALINORM 05/28/41 par. 126).
37	Relations avec l'OIE	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 43 et 44 et 200 à 203); à sa trentième session, la Commission a examiné les dispositions actuelles <sup>9</sup> (voir ALINORM 08/31/9E).
38	Critères relatifs à l'établissement des priorités de travail	Appliquée (ALINORM 05/28/41 par. 39 et 40).

<sup>6</sup> Actuellement Article XIII.5 (dix-septième édition du Manuel de procédure).

<sup>7</sup> ALINORM 05/28/33 par. 56 à 59; ALINORM 05/28/41 par. 124, ALINORM 07/30/REP par. 198 à 200.

<sup>8</sup> ALINORM 05/28/33 par. 9 et 10; ALINORM 06/29/33 par. 106 à 114; ALINORM 07/30/33, par. 116 à 130).

<sup>9</sup> ALINORM 07/30/REP par.210 à 220

**TABLEAU 2 : AUTRES DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION À SA VINGT-SIXIÈME SESSION (À PROPOS DE L'ÉVALUATION CONJOINTE FAO/OMS) CONCERNANT LA PROCÉDURE UNIQUE POUR L'ÉLABORATION DES NORMES ET DES TEXTES APPARENTÉS CODEX <sup>10</sup>**

n°	Titre	Suite donnée
1	Procédure ultérieure concernant la publication et l'acceptation des normes Codex	À sa vingt-huitième session, la Commission a adopté des amendements au Manuel de procédure (ALINORM 05/28/41, par. 29 à 36); la trente-troisième session de la Conférence de la FAO et la cinquante-neuvième Assemblée mondiale de la santé ont entériné l'amendement aux Statuts.
2	Guide concernant l'examen des normes à l'étape 8	A sa vingt-neuvième session, la Commission a adopté les amendements au Manuel de procédure (ALINORM 06/29/41 par. 22 et 23 et le CCGP à sa vingt-quatrième session a confirmé qu'aucune autre mesure n'était nécessaire. <sup>11</sup>
3	Guide concernant la procédure de révision et d'amendement des normes Codex	A sa trentième session, la Commission a adopté des amendements au Manuel de procédure (voir ALINORM 07/30/REP par. 24 à 27).
4	Dispositions concernant l'amendement des normes Codex élaborées par des Comités du Codex ajournés <i>sine die</i> .	Voir décision n° 3 ci-dessus.

<sup>10</sup> ALINORM 03/26/11: Add.4 par. 31; ALINORM 03/41 par.178.

<sup>11</sup> ALINORM 07/30/33 par. 7 à 12.